



ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS FINANCIERS - IMMO

• QUI SOMMES-NOUS ?

L'ANACOFI IMMO est le syndicat de référence des intermédiaires en immobilier patrimonial et d'entreprise, au sein du groupe ANACOFI première confédération française des conseils et courtiers financiers.

Seul syndicat représentatif reconnu des pouvoirs publics et des régulateurs pour ce segment, il représente les CGP porteurs de carte T, agents immobiliers et négociateurs en délégation.

L'ANACOFI-IMMO en chiffres

- Près de 1 200 entreprises adhérentes.
- 6 milliards d'euros de volume intermédié, représentant 22 000 lots.
- Répartition du volume intermédié : 61 % dans le neuf / 39 % dans l'ancien.

Dans un contexte de crise,
l'accompagnement syndical se révèle plus
stratégique que jamais.

CE QUE L'ANACOFI-IMMO FAIT POUR VOUS

REPRÉSENTATION : NOS ACTIONS CONCRÈTES

- **CNTGI** : ANACOFI-IMMO siège dans l'instance nationale de référence de l'immobilier
- **Auditions Assemblée Nationale** : contributions directes aux débats législatifs sur le logement (statut du bailleur privé, amendements, ...)
- **Décret formation initiale** : note soumise aux ministères
- **Notes de positionnement ANACOFI** : diffusées aux instances et aux partenaires
- **Renforcement des contacts** : dialogues interprofessionnels actifs
- **Commission LMP/LMNP** : contribution aux travaux sur la location meublée et para-hôtelière
- **Veille réglementaire continue** : réponses à consultations, notes d'information, documents-types mis à jour, accompagnement des adhérents.

SANS SYNDICAT, CE QUE VOUS RISQUEZ

- Aucun médiateur dédié en cas de litige client immobilier.
- Documents-types non mis à jour = non conformité silencieuse.
- Isolement face aux mutations du marché (crise, restructurations, nouveaux entrants).
- Manque de représentativité auprès des instances.

FORMATION & CONFORMITÉ

Notre offre a été refondée et enrichie :

- **Webinaires mensuels** : nouvelles sessions en visio ateliers interactifs.
- **Présentiel relancé** : espaces d'échanges métier et de convivialité
- **Portail de formation** : décompte des heures immo (internes + externes)
- **Portail conformité** intégré à l'espace adhérent depuis 2024 : documents-types remplissables, livret réglementaire actualisé

VOS MODULES DISPONIBLES

- Actualités immobilières (7h) dont 2h déontologie
- Financements et assurances de l'immobilier (7h)
- Focus sur des Assurances Immobilières et le Cadre Réglementaire du Démarchage (4h)
- Immobilier financier, un marché en convalescence (7h)
- SCI : Le bon départ (7h)
- Le loueur en meublé, nouvelle donne (7h)
- Guide pratique pour réussir son investissement en location touristique meublée (4h)
- La restauration du patrimoine (7h)
- Atelier Hoguet 1 : Procédures internes (7h) dont 2h en déontologie
- Atelier Hoguet 2 : relations client (7h) dont 2h déontologie
- MOOC non-discrimination immobilière : GRATUIT (2h)

UNE ORGANISATION STRUCTURÉE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

ANACOFI - Structure Confédérale : Regroupe les entreprises du conseil et de l'intermédiation, de la sphère patrimoniale et financière. Courtiers en Assurance (principalement vie) et en Opérations de Banque et Services de Paiement, leurs mandataires; Conseillers en Investissements Financiers; Conseillers en Gestion de Patrimoine; Conseillers en Finance et développement d'Entreprises; professionnels de l'immobilier :

- **ANACOFI-CIF** : Association agréée par l'AMF, pour les CIF (Conseillers en Investissement Financiers)
- **ANACOFI -IMMO** : Syndicat professionnel d'intermédiaires en immobilier
- **ANACOFI-COURTAGE** : Association agréée par l'ACPR, pour les courtiers
- **ANACOFI-SYNDICAT** : Structure dédiée à la représentativité paritaire pour l'ensemble des courtiers conseils

Un écosystème fort :

- **Syndicat de Branche CPME**
- **Membre de la FECIF** : Fédération Européenne des Conseils et Intermédiaires Financiers afin de défendre et promouvoir le rôle joué par les conseils et intermédiaires financiers en Europe.
- **Membre de Paris EUROPLACE** : Paris EUROPLACE est l'organisation en charge de promouvoir et développer la Place financière de Paris. Interface privilégiée auprès des pouvoirs publics et des instances européennes, avec lesquels elle entretient un dialogue régulier et constructif, Paris EUROPLACE est force de propositions et organe de mobilisation au service des intérêts collectifs de la Place.

UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

- 45 salariés permanents
- 85 élus professionnels bénévoles
- Service juridique interne
- Outils collaboratifs (extranet, salles de réunion...)
- Bases documentaires spécialisées

DES SERVICES COMPLETS

- Assistance réglementaire et juridique
- Centrale de référencement
- Recrutement, intérim
- Achat / cession de cabinets
- Assurances, CE externalisé...
- 70 événements régionaux / an pour échanger et développer son réseau

UNE FORTE INTERPROFESSIONNALITÉ

- **Un réseau regroupant**
 - Conseillers en gestion de patrimoine / Finance & accompagnement d'entreprises / Assurance & courtage / CIF, IOBSP / Immobilier et conseil
 - Des ressources communes
 - Des espaces d'échange par métier
- **Des partenariats étendus**
 - +100 accords actifs : Écoles, universités, organismes spécialisés
 - Fournisseurs (logiciels, services, presse...)
 - Compagnies d'assurance, banques, établissements de crédit, promoteurs

ADHÉSION : SIMPLE, RAPIDE, IMMÉDIATE

• QUI PEUT ADHÉRER

Tout professionnel de l'immobilier patrimonial ou d'entreprise, titulaire, négociateur salarié ou agent commercial, avec une carte T en direct ou en délégation.

L'adhésion à l'ANACOFI-IMMO implique d'être ou de devenir membre de l'ANACOFI confédérale. Les deux adhésions peuvent être déposées simultanément.

Cotisation annuelle abordable



• 4 RAISONS DE NOUS REJOINDRE

- **Représentation unique** : l'ANACOFI-IMMO est le seul syndicat représentatif reconnu pour l'immobilier patrimonial auprès des différentes instances. Votre voix compte dans les textes qui vous contraignent.
- **Conformité : ne restez pas seul !** LCBFT, RGPD, non-discrimination, ... Sans accompagnement syndical, chaque contrôle devient un risque. Notre service juridique et notre base documentaire vous accompagnent.
- **14h/an de formation adaptée** : remplissez vos obligations de formation continue grâce à nos modules en présentiel, elearning et visio, de 7h ou de 4h, des webinaires offerts (sous conditions) ainsi que notre MOOC gratuit.
- **Adhésion abordable** : le meilleur ratio valeur/coût.